

Les syndicats dénoncent la précarité des accompagnants d'élèves handicapés

Les syndicats dénoncent la précarisation des accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) et demande la régularisation de leur situation.

Trop c'est trop. Après « des années » à demander à l'Education nationale de « régulariser » la situation des AESH, en « grande situation de précarité », les syndicats FSU64, Snudi FO64 et CGT Education 64 requièrent une audience au directeur académique des services de l'Education nationale (Dasen), le 4 novembre prochain, pour faire « avancer une fois pour toutes » le dossier.

Mais de quoi parle-t-on ? Les AESH assurent des missions d'aide aux élèves en situation de handicap dans les différents établissements scolaires. À 95 % des femmes, ces agents sont environ 90 000 dans le pays, 900 dans les Pyrénées-Atlantiques. Comme le souligne Clément Potier, du SNUipp-FSU, « ils sont indispen-



Les syndicats appellent à revaloriser les salaires des AESH. © JEAN-PHILIPPE GIONNET

sables au déroulement des classes ». Le problème vient de leur « statut, précaire, tout comme leur rémunération ». « L'Etat bricole avec eux depuis le début, dénonce-t-il. Aujourd'hui, l'écrasante majorité des AESH émarge à peine à 700 euros par mois. Car ils ne peuvent quasiment jamais être à temps plein (une semaine de cours en école primaire, par exemple, est de 21 heures), leur salaire est basé sur des indices très bas, et surtout, ils n'ont

aucune revalorisation ! » tempête le syndicaliste. « Et ceci malgré différents décrets ou directives ministérielles, qui ne sont pas appliquées, au moins depuis six ans ! »

Vanessa Boucher, AESH au PIAL du lycée palois Honoré-Baradat, confirme : « Je suis un cas privilégié par rapport à mes autres collègues, car je suis à 75 % de temps de travail. Et pourtant, je ne perçois que 950 euros par mois. Après 13 ans d'ancienneté, je n'ai que 15 à 20

euros de plus qu'un nouvel agent. Je suis mère célibataire, avec un adolescent de 16 ans. Sans parler des conditions de travail qui se dégradent : on doit s'occuper de plus en plus d'enfants en même temps, aux handicaps différents. La qualité de la prise en charge en pâtit ! Malgré toute ma passion pour ce métier, je ne vais plus pouvoir continuer... c'est intenable. »

Réunion demandée avec le Dasen

Les syndicats ne veulent plus de paroles, mais des actes. Marc Guyon, de la FNEC FP-FO, résume : « Nous réclamons une régularisation de leur statut, à savoir l'obtention du statut de fonctionnaire, et l'application des textes ministériels permettant une revalorisation salariale des agents. » Et de prévenir : « Nous avons demandé une audience au Dasen, le 4 novembre. Si les réponses sont négatives, nous lancerons un appel à la grève, et ferons un recours gracieux devant le tribunal administratif. »

MATHIEU HOUADEC ■ m.houadec@pyrenees.com